

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIÈCE N° 3.2.1

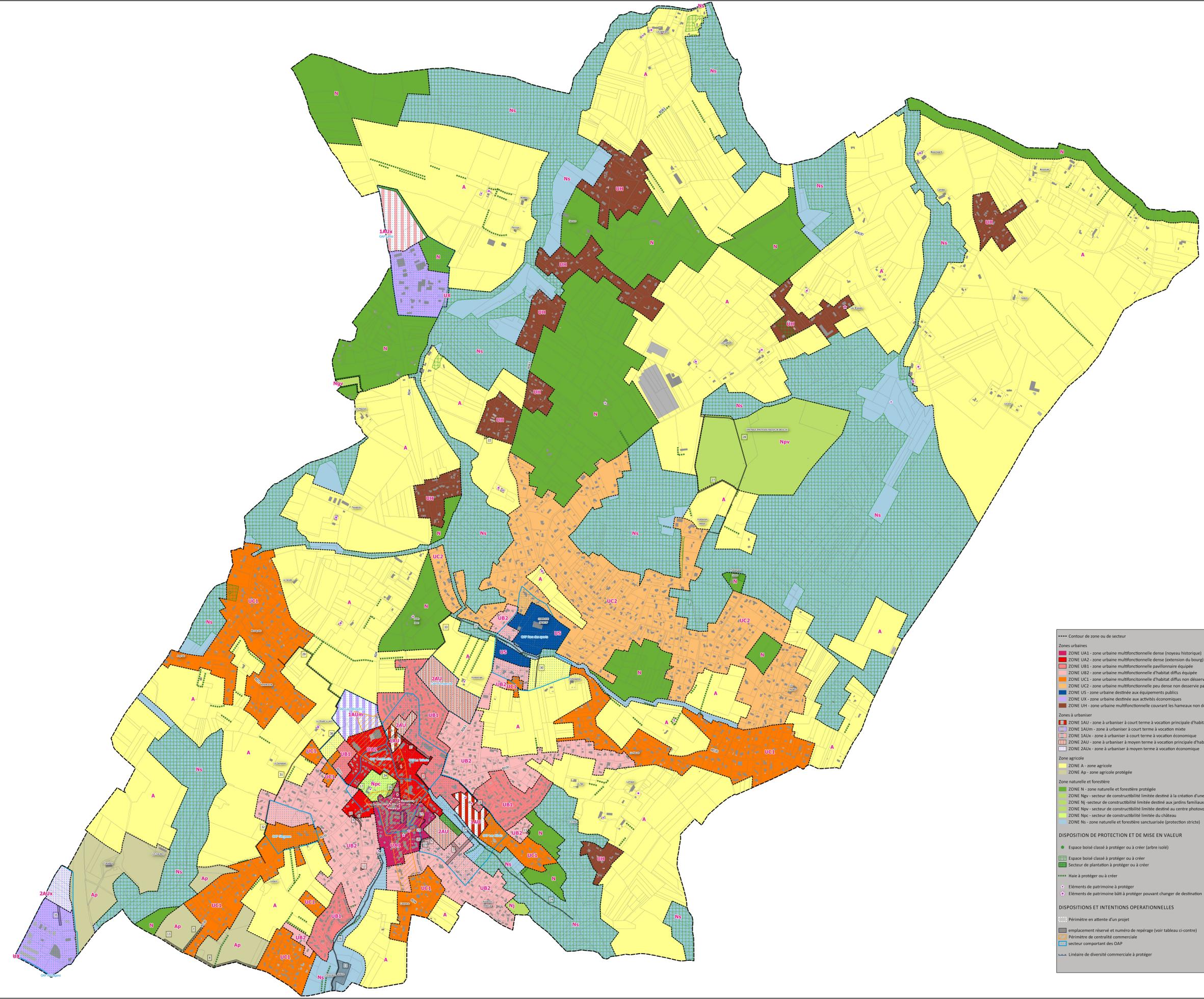
RÈGLEMENT - PIÈCE GRAPHIQUE

PLAN D'ENSEMBLE - 1/6 000°

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 08 novembre 2018

Le Maire

Gilles CABESUT



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES				
N° DE DESSERTE	BENEFICIAIRE	OBJET	SURFACE (en m²)	SURFACE (en m²)
1	Commune	Création d'un ponton le long de la R.D.4	900	345
2	Commune	Création d'une table d'attente devant le rue de la Vallée	3,0	144
3	Commune	Création d'une voie de desserte devant le rue de la Pègre	13,0	442
4	Commune	Création d'un équipement public (cité associative, parking, espaces verts) à l'angle de la rue Jean Jaurès et de la rue du Vign	2,0	441
5	Commune	Création d'un cheminement piétonnier depuis le rue du Roullet	2,0	229
6	Commune	Élargissement du chemin de la Carrière jusqu'au carrefour de la route de Carlebois	3,3	229
7	Commune	Créer une table le long de la N1030	3,0	321
8	Commune	Créer une table le long du chemin de Lestard	5,0	266
9	Commune	Élargissement du chemin de la Carrière jusqu'au carrefour de la route de Carlebois	5,5	141
10	Commune	Élargissement du carrefour de la route de Carlebois et du chemin de la Carrière	18	18
11	Commune	Section de la station d'épuration		4134
12	Commune	Élargissement du carrefour du chemin de St Pierre et du chemin de la Carrière	139	139
13	Commune	Créer une table le long de la route de Carlebois	729	729
14	Commune	Création d'une aire de stationnement chemin des Martyrs	399	399
15	Commune	Extension du parking de la Mairie	1540	1540
16	Commune	Élargissement de la R.D.77	3,3	146
17	Commune	Élargissement du chemin de Gorté	2,0	54
18	Commune	Élargissement de la rue du Roullet	3,3	84
19	Commune	Élargissement de la rue du Roullet	3,3	115
20	Commune	Création d'un cheminement piétonnier à partir de la rue du Roullet	4,0	140
21	Commune	Aménagement du usage du chemin Praytes	153	153
22	Commune	Création d'un cheminement piétonnier à partir de la rue 10 mars 1962	4,0	217
23	Commune	Création d'un cheminement piétonnier le long du village des Ribats	4,0	1388
24	Commune	Création d'un cheminement piétonnier le long du village de St Jean	4,0	1954
25	Commune	Création d'un cheminement piétonnier le long du village de Cardalou	4,0	2062
26	Commune	Création d'un cheminement piétonnier au sud de la centrale photovoltaïque	4,0	1214
27	Commune	Création d'un cheminement piétonnier au cœur de la centrale photovoltaïque	4,0	1643
28	Commune	Création d'un cheminement piétonnier reliant le chemin de St Jean au Bourg	4,0	2442
29	Commune	Création d'un cheminement piétonnier à partir du chemin de l'Ermitage	4,0	612
30	Commune	Création d'un cheminement piétonnier à partir du chemin de la Gargasse	4,0	1413
31	Commune	Création d'un cheminement piétonnier le long du chemin de la Gargasse	4,0	1418
32	Commune	Création d'un cheminement piétonnier reliant le chemin de St Jean au Bourg	4,0	1017
33	Commune	Création d'un cheminement piétonnier à partir de la R.D.4	4,0	612
34	Commune	Création d'une descente vers le chemin de la Pègre	13,0	1276
35	Commune	Création d'un cheminement piétonnier à partir de la R.D.77	4,0	513
36	Commune	Création d'une voie entre le rond point de la R.D.4 et le parking de l'école	14,0	4300

----- Contour de zone ou de secteur

Zones urbaines

- ZONE UA1 - zone urbaine multifonctionnelle dense (noyau historique)
- ZONE UA2 - zone urbaine multifonctionnelle dense (extension du bourg)
- ZONE UB1 - zone urbaine multifonctionnelle pavillonnaire équipée
- ZONE UB2 - zone urbaine multifonctionnelle d'habitat diffus équipée
- ZONE UC1 - zone urbaine multifonctionnelle d'habitat diffus non desservie par l'assainissement collectif
- ZONE UC2 - zone urbaine multifonctionnelle peu dense non desservie par l'assainissement collectif
- ZONE US - zone urbaine destinée aux équipements publics
- ZONE UX - zone urbaine destinée aux activités économiques
- ZONE UH - zone urbaine multifonctionnelle couvrant les hameaux non desservie par l'assainissement collectif

Zones à urbaniser

- ZONE 1AU - zone à urbaniser à court terme à vocation principale d'habitat
- ZONE 1AUM - zone à urbaniser à court terme à vocation mixte
- ZONE 1AUE - zone à urbaniser à court terme à vocation économique
- ZONE 2AU - zone à urbaniser à moyen terme à vocation principale d'habitat
- ZONE 2AUE - zone à urbaniser à moyen terme à vocation économique

Zone agricole

- ZONE A - zone agricole
- ZONE Ap - zone agricole protégée

Zone naturelle et forestière

- ZONE N - zone naturelle et forestière protégée
- ZONE Npv - secteur de constructibilité limitée destiné à la création d'une aire des gens du voyage
- ZONE Nj - secteur de constructibilité limitée destiné aux jardins familiaux
- ZONE Npc - secteur de constructibilité limitée destiné au centre photovoltaïque
- ZONE Np - secteur de constructibilité limitée du château
- ZONE Ns - zone naturelle et forestière sanctuarisée (protection stricte)

DISPOSITION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

- Espace boisé classé à protéger ou à créer (arbre isolé)
- Espace boisé classé à protéger ou à créer
- Secteur de plantation à protéger ou à créer
- Haie à protéger ou à créer
- Éléments de patrimoine à protéger
- Éléments de patrimoine bât à protéger pouvant changer de destination

DISPOSITIONS ET INTENTIONS OPERATIONNELLES

- Périmètre en attente d'un projet
- emplacement réservé et numéro de repérage (voir tableau ci-contre)
- Périmètre de centralité commerciale
- secteur comportant des OAP
- Linéaire de diversité commerciale à protéger